

**SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RTM POUR L'ANNEE 2022
A L'ATTENTION DU BUREAU DE LA METROPOLE**

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2022 de la RTM dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation des transports urbains n°10/1380**

MPM a approuvé à son Conseil Communautaire du 18 décembre 2010 le contrat de service public pour l'exploitation des services de transport urbain avec la RTM.

Le rapport d'activité 2022 remis par le délégataire se décompose en deux parties :

BILAN TECHNIQUE :

La fréquentation 2022 est restée en retrait de ce qu'elle était en 2019 avant la pandémie.

Elle s'élève à 137,7 millions de validations contre 120,6 millions en 2021, soit une hausse de 14,1% se répartissent à 49% sur le métro, 37% sur le bus et 14% sur le tramway.

Elle reste néanmoins en retrait de -16,7% sur le réseau marseillais et -16,5% sur le total des réseaux du groupe RTM par rapport à 2021.

Bilan des autres services confiés à la RTM :

Mobi Métropole : 174 387 voyages, soit une hausse de 17,4 % par rapport à 2021 (148 580 voyages en 2021).

Transcool (Pays de l'Etoile et Aubagne) PMR : 11 331 voyages, soit en hausse de 33,1 % par rapport à 2021.

Transport d'élèves en situation de handicap : En 2022, le nombre d'élèves transportés a atteint en décembre une moyenne de 515 élèves contre 500 fin 2021.

Pôle maritime (Navettes, Frioul, Ferry-Boat) : 1 298 621 passagers transportés, contre 1 108 338 en 2021), soit 17,2 % de plus.

Autres réseaux :

Réseau Ciotabus : 526 000 voyageurs / 765 000 kms

Réseau Bus des Cigales : 17 000 voyageurs / 33 500 kms

Réseau Ulysse : 2,4 millions de validations, en hausse de 5,18% par rapport à 2021 et 2.6 millions de Km, en hausse de 1.9% par rapport à 2021
Tramway d'Aubagne : 2 150 000 de voyageurs transportés pour plus de 154 000 kilomètres effectués, soit une hausse de + 9% par rapport à 2021.

Pôle d'Echanges Multimodal de Saint-Charles : 203 837 mouvements d'autocars ont été réalisés en gare routière soit une hausse de 10,8% par rapport à 2021

Pôle d'Echanges Multimodal de Martigues : inauguré le 30 août 2021, 208 313 mouvements d'autocars ont été réalisés en gare routière (urbain et interurbain).

Pôle d'Echanges Multimodal de Saint-Antoine à Marseille : exploitation confiée à la RTM le 7 novembre 2022, 1 114 mouvements d'autocars enregistrés entre le 7 novembre et le 31 décembre 2022

Billetterie de la gare routière Aéroport : Confié à la RTM le 1^{er} juin 2022, les recettes métropolitaines se sont élevées à 4.6 M€, en augmentation de 60 % par rapport à 2021

BILAN FINANCIER :

Le montant total des rémunérations et contributions versées par AMP à la RTM se sont élevés à 395,48 M€ HT, contre 376,34 M€ HT en 2021.

Le montant total des recettes reversées à AMP s'élève à 81 M€ pour un objectif de 86,13 M€.

Aucun intéressement ne sera perçu par la RTM en 2022.

Le résultat complet de l'exercice 2022 est de 27,5M€ HT contre 17 M€ HT

BILAN GENERAL :

En 2022 les activités de la RTM se sont développées.

Diverses nouvelles missions ont été confiées à la RTM : exploitation du Pôle d'Échanges Multimodal de Saint-Antoine à Marseille et de la billetterie de la gare routière de l'aéroport ; maintenance des équipements billettiques de l'ensemble des réseaux métropolitains ; accroissement de l'activité en interurbain sur l'est de la Métropole. Ces reprises d'activités par le groupe RTM ont été réalisées sans aucun surcoût pour la collectivité

Toutefois, la fréquentation 2022 est restée en retrait de ce qu'elle était en 2019, avant la pandémie (-16,7 % sur le réseau marseillais, -16,5 % sur le total des réseaux du groupe RTM).

Pour autant, la RTM a dû faire face également à une crise énergétique sans précédent. Son plan de sobriété énergétique reposant sur 3 volets, la production de service, les bâtiments et l'organisation du travail a permis non seulement de maîtriser les consommations mais de les réduire légèrement dès 2022.

Dans un contexte économique inflationniste, la RTM a su mener à bien les grands chantiers entrepris : basculement vers le tout électrique (brique élémentaire), participation à l'élaboration du nouveau réseau bus, acquisition de 15 rames de tramway pour faire face à l'allongement de la ligne T3, préparation à l'automatisation du métro et de modernisation de ses stations (St Charles).

Enfin, pour tenir compte de l'évolution des comportements et des attentes, en matière de sécurité, la RTM a créé le Groupe d'Assistance et de Protection (GAP).

Composé de 41 agents, il intervient sur l'ensemble des modes aux côtés du personnel d'exploitation et permet de porter assistance aux voyageurs.

Pour renforcer également le sentiment de sécurité, un bouton d'alerte a été déployé sur l'application RTM.

Enfin, la lutte contre la Fraude constituera un objectif majeur pour 2023. Même si la fraude dure a reculé de 3 points en 2022, le niveau de fraude total reste à un niveau extrêmement élevé 36.5% et constitue une évasion de recettes commerciales significatives.